

LE KIOWA REMPLACE LE NOMAD

Les Forces canadiennes ont réformé leur dernier hélicoptère *Nomad* CH-112, *Old 280*, au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée dans la région de la Forêt noire, en Allemagne.

L'événement a été marqué par des défilés aérien et terrestre à Lahr, où sont stationnés les *Royal Canadian Dragoons*. C'est le brigadier-général Jacques Chouinard, commandant du 4e Groupement tactique mécanisé canadien, qui a passé la revue.

L'Armée canadienne et l'Aviation royale du Canada ont commencé, en 1961, à se servir du *Nomad*, ou *Hiller*, comme les Forces canadiennes l'appelaient, et le Groupe-brigade d'infanterie canadienne, basé à Soest, en Allemagne de l'Ouest, fut équipé de neuf de ces appareils en 1962.

L'Armée canadienne utilisait 25 *Nomad* aux fins de reconnaissance et de liaison, alors que l'ARC en affectait trois à l'entraînement.

Cet hélicoptère triplace léger, propulsé par un moteur six-cylindres Lycoming, refroidi à l'air, possédait une autonomie de deux heures et demie, et sa vitesse maximale était de 87 noeuds. En comparaison, le *Kiowa* qui le remplace est un quadriplace turbo-propulsé, qui peut voler trois heures et demie et atteindre la vitesse de 120 noeuds.

L'événement a rappelé beaucoup de souvenirs au capitaine Peter Dudley, du Fort Garry Horse et à l'adjudant Richard Middleton qui ont conduit le défilé aérien à bord du *Old 280*. En effet, il y a dix ans, à Soest, le lieutenant Peter Dudley pilotait le *280*, alors tout neuf, et le caporal Middleton en assurait l'entretien.

EMPLOI, GAINS ET DURÉE DU TRAVAIL

Selon les estimations préliminaires, l'indice synthétique désaisonnalisé de l'emploi au Canada a progressé légèrement en avril. Toutes les branches d'activité ont connu une augmentation sauf le bâtiment et les travaux publics, et les services qui ont connu une baisse. Toutes les régions ont connu des augmentations sauf la région de l'Atlantique.

L'indice synthétique constitue la somme de l'ensemble des activités à l'exception de l'agriculture, de la pêche et du piégeage, de l'enseignement et des services connexes, des services médicaux et sociaux, des organisations religieuses, des ménages privés et de l'administration publique et de la défense. Toutes les statistiques sont basées sur les déclarations remises par les employeurs ayant 20 personnes ou plus à leur service au cours de n'importe quel mois de l'année.

L'indice synthétique non désaisonnalisé a aussi progressé en avril alors que cette progression s'est fait sentir dans toutes les branches d'activité et dans toutes les régions.

La moyenne synthétique des gains hebdomadaires (non désaisonnalisée) a aussi augmenté puisque toutes les régions et toutes les branches d'activité, sauf l'exploitation forestière ont progressé.

La durée moyenne du travail hebdomadaire a augmenté dans les industries manufacturières et dans le bâtiment et les travaux publics et a diminué dans l'extraction minière, tandis que les gains horaires moyens augmentaient dans ces trois secteurs d'activité.

L'indice synthétique provisoire désaisonnalisé de l'emploi en mars (1961=100) était à 129.9, soit 0.6% supérieur à février. Les plus fortes augmentations en pourcentage ont été enregistrées dans l'exploitation forestière (10.2%), l'extraction minière (2.5%) et dans le bâtiment et les travaux publics (1.8%). Toutes les provinces ont eu des augmentations dans le niveau de l'emploi sauf à Terre-Neuve, au Manitoba et en Saskatchewan où il y a eu diminution.

L'indice synthétique non désaisonnalisé de l'emploi au Canada a augmenté de 1.2% en mars. Toutes les branches d'activité ont progressé sauf l'exploitation forestière; toutes les provinces ont connu des augmentations sauf Terre-Neuve et le Manitoba.

Les gains hebdomadaires moyens non désaisonnalisés ont augmenté de 1.2% soit jusqu'à \$146.42. Toutes les branches d'activité ont contribué à cette augmentation sauf l'exploitation forestière et le bâtiment et les travaux publics. Les gains les plus importants ont été enregistrés dans les finances, les assurances et les affaires immobilières (\$3.58), les services (\$2.88) et dans les transports et les communications et les autres services publics (\$2.59). Ces gains ont été enregistrés dans toutes les provinces suivant une échelle variant depuis \$0.96 à Terre-Neuve jusqu'à \$4.57 à l'Île-du-Prince-Édouard.

Dans l'extraction minière, la durée moyenne du travail hebdomadaire est passée de 40.9 à 40.7 heures en février tandis que les gains horaires moyens grimpaient de 3c. pour atteindre \$4.24. Par rapport à mars 1971, le nombre d'heures a diminué de 0.4 heure et les salaires ont augmenté de 24 cents.

Dans les industries manufacturières, la durée moyenne du travail hebdomadaire a augmenté de 0.4 heure pour atteindre 40.0 heures en mars, soit une augmentation de 0.1 heure au cours de l'année. Les gains horaires moyens sont passés de \$3.43 en février à \$3.46 en mars, soit une augmentation de 25 cents d'une année à l'autre.

Dans le bâtiment et les travaux publics, la durée moyenne du travail hebdomadaire est tombée de 40.3 à 39.5 heures en mars, les gains horaires moyens ont baissé de 1c. pour atteindre \$4.99. Les niveaux de mars 1971 étaient de 39.5 heures et de \$4.69.